

PRIX DE L'ÉNERGIE ET POUVOIR D'ACHAT

L'explosion des prix de l'énergie et des dépenses contraintes des Français

Depuis le début de l'année 2021, les tarifs réglementés du gaz, appliqués par Engie à près de 3 millions de foyers, ont connu une hausse historique de 57% :

- + 3,5% en février,
- + 5,7% en mars,
- + 10% en juillet,
- + 5% en août,
- + 8,7% en septembre,
- + 12,6% en octobre, soit la plus forte hausse constatée depuis 2013.

Selon la CRE, la facture de gaz naturel pour un client (se chauffant au gaz et avec une consommation annuelle de 14 000 kWh) est passé de 977€ en janvier 2021 à 1 482€ en octobre 2021.

Cette augmentation massive du prix du gaz dépend avant tout de la conjoncture internationale : reprise de la demande, tensions géopolitiques, problèmes d'approvisionnement...

Par ailleurs, les prix des carburants augmentent également fortement : + 20% en un an. Les prix à la pompe sont revenus au niveau historique de fin 2018.

Plus généralement, lorsque le gouvernement s'appuie sur les chiffres de l'INSEE pour prétendre que le pouvoir d'achat des Français augmente, il omet de signaler que l'indice des prix à la consommation ne prend presque pas en compte les dépenses de logement.

Pour mesurer les difficultés des classes moyennes et modestes, il faut mesurer le poids des dépenses contraintes qui est passé de 12% du budget des Français en 1950 à plus de 30% aujourd'hui. Il s'agit de l'ensemble des dépenses « pré-engagées » que l'on ne peut pas éviter : logement, assurances, chauffage, électricité...



Une réponse du gouvernement improvisée et insuffisante

Jean Castex a annoncé le 30 septembre un « bouclier tarifaire sur les prix du gaz ». En complément de l'augmentation du chèque énergie de 100 euros, le gouvernement gèle les tarifs réglementés jusqu'en avril 2022. Ce bouclier intervient après la hausse historique de 12,6% en octobre et n'évitera donc pas aux Français une hausse salée de leur facture. Par ailleurs, Jean Castex s'est engagé à limiter la hausse du prix de l'électricité prévue en janvier à 4% (au lieu de 12%).

Sous la pression, le gouvernement fait un choix court-termiste qui risque d'être invalidé par la justice. Après le gel des tarifs réglementés de l'électricité décidé par Ségolène Royal en 2014, le Conseil d'État a imposé une hausse rétroactive en 2016. Ces gels artificiels ne sont que des pansements sur une jambe de bois.



L'augmentation des taxes sur l'énergie

Nous n'oublions pas qu'Emmanuel Macron a massivement augmenté les taxes sur le gaz, le fioul, le diesel et l'essence au début de son mandat. Une hausse de près de 4 milliards d'euros de taxes supplémentaires pour les Français a été appliquée en 2018. Sous la pression des gilets jaunes, le gouvernement s'est engagé à renoncer aux hausses prévues à partir de 2019, sans pour autant annuler les hausses de 2018.

Alors que le gouvernement s'était engagé à un « gel » de la fiscalité énergétique en 2018, on observe cette année encore une augmentation de l'ordre de 5 milliards d'euros des recettes des taxes intérieures de consommation sur l'énergie.



Une politique énergétique désastreuse



Ne nous détournons pas du cœur du problème qui est l'absurdité de la politique énergétique du gouvernement et ses effets à long terme : Emmanuel Macron ferme nos centrales nucléaires et développe de façon exponentielle l'énergie éolienne. Il promet des aides aux ménages modestes, qui sont nécessaires mais pas suffisantes et qui ne régleront pas le problème de fond pour les années à venir. Au lieu d'un pansement sur une jambe de bois, nous devons revoir notre stratégie énergétique globale pour assurer aux Français des hivers sans pénurie et sans hausse de prix. Nous sommes en train d'emprunter la voie de l'Allemagne qui a pourtant une électricité 10 fois plus carbonée que la France et dépendante du gaz et du charbon, entraînant une explosion des prix.

Nous devons au contraire renforcer notre souveraineté énergétique grâce au nucléaire qui permet à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'assurer notre indépendance énergétique, de préserver le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité de nos entreprises. Maintenir notre excellence nucléaire, c'est un enjeu de pouvoir d'achat.

RAPPEL DE NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS



Pour faire face à l'urgence de l'augmentation des prix de l'énergie, nous proposons de réduire la fiscalité énergétique :

- en supprimant la double taxation (la TVA pesant sur les taxes énergétiques) : une taxe taxant une taxe est absurde et injustifiée ;
- en gelant réellement les recettes de la fiscalité énergétique : l'État ne doit pas encaisser un euro supplémentaire en raison de la hausse des prix.



Sur les moyen et long termes, nous proposons une nouvelle politique énergétique :

- en arrêtant la fermeture des centrales nucléaires et en engageant la construction d'EPR d'ici 2035 ;
- en cessant de subventionner les énergies intermittentes (éolien et solaire) ;
- en rénovant à l'horizon 2040 toutes les passoires énergétiques (E, F, G) pour les convertir en catégorie D, en remplaçant les chaudières au fioul par des pompes à chaleur et en installant en priorité des chauffe-eaux et des plaques de cuisson électriques.



Pour le pouvoir d'achat des Français, nous proposons de réduire l'imposition du travail et de créer les conditions d'une France plus prospère :

- en réduisant la fiscalité qui plombe à la fois la compétitivité des entreprises (division par deux des impôts de production) et le pouvoir d'achat des Français (réduction de la CSG qui pèse sur les revenus du travail des salariés, indépendants et fonctionnaires) ;
- en finançant cette baisse de fiscalité par la redéfinition du périmètre de l'action publique, une vraie revue des dépenses et une vaste réforme de notre système social (notamment par la réforme des retraites en reculant l'âge de départ à la retraite à 65 ans) ;
- en créant les conditions de la réindustrialisation de la France et de l'augmentation de la croissance potentielle : c'est par des réformes de structure que les Allemands ont désormais un PIB par habitant supérieur de 11% au nôtre ; le pouvoir d'achat ne se décrète pas, il provient de la création de richesses par nos entrepreneurs, nos chercheurs, nos artisans...